



AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > Technicien de surface.

- > *Nettoyeur de locaux.*¹

- > *Nettoyeur polyvalent.*¹

- > *Agent d'entretien polyvalent.*¹

- > *Ouvrier nettoyeur de locaux.*¹

- > *Personnel de service.*¹

- > *Technicien de surface.*¹

- > *Femme de service.*¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

L'agent d'entretien des locaux effectue, seul ou sous le contrôle d'un responsable, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité, d'un établissement d'enseignement ou hospitalier.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Nettoyage des locaux administratifs, techniques et spécialisés (cantines, internats, réfectoires, etc.).
- Tri et évacuation des déchets courants.
- Contrôle de l'état de propreté des locaux.
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé.
- Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- Gestes et postures de la manutention manuelle.
- Règles de sécurité et d'hygiène des locaux.

savoir-faire

- Organiser méthodiquement le travail en fonction du planning et des consignes.
- Appliquer des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur.

comportements professionnels

- Disponibilité.
- Discrétion.

**PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :**

Nombreux déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux différents, activité en présence des usagers (espaces publics, etc.) ou en dehors des heures d'ouverture et d'accueil de l'établissement, port de vêtements professionnels adaptés, manipulation de détergents et de déchets courants, pénibilité physique : station debout prolongée.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi	Formations nécessaires à l'emploi
Permis B.	

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :**EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :**

Possibilités d'emplois précédents	Evolutions potentielles vers d'autres emplois
	Agent de distribution. Vaguemestre.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme	Conséquences sur les activités et les compétences

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*